



ÉDITORIAL

Être data, ou n'être pas ?



Pierre Thérond,
 conseiller scientifique
 de l'actuariel

Ce n'est pas Mickaël Berrebi, que nous avons rencontré pour l'entretien In de ce numéro et qui appelle le politique à reprendre la main sur les « prophètes technologiques » qui dira le contraire : en 2018, on est data, ou on n'est pas. Que ce soit à titre personnel ou professionnel, les données, leur collecte, leurs usages, en particulier mercantiles, sont au cœur des préoccupations. Lesquelles ne sont évidemment pas une découverte pour les actuaires. Mais, alors qu'il y a encore peu subsistaient quelques data-sceptiques, face à l'émergence du big data par exemple, il ne viendrait plus à quiconque l'idée de prendre la donnée, surtout massive, à la légère.

À tel point que l'Europe, en pionnière, a concrétisé fin mai un premier pas décisif dans la maîtrise de ce nouvel or gris. En imposant le RGPD à tous les collecteurs de données, y compris non européens, le Vieux Continent se pose en gardien du temple de ce qu'il nous reste de *privacy*. Ou, plus exactement, donne aux citoyens européens la possibilité de reprendre le contrôle sur la machine. Quelle machine ? Un machin plus exactement, aurait pu dire de Gaulle, qui, mêlant outils et usages, matériel et immatériel, aboutit à un ensemble protéiforme dont on perçoit la menace bien moins qu'on ne jouit de ses opportunités. Alors que le chiffre d'affaires des Gafa atteint le PIB de petits pays, et qu'un certain État leur a même délégué un ambassadeur, il était temps, effectivement, que la loi vienne rassurer citoyens et consommateurs.

Et après ? Le temps seul permettra d'en mesurer l'efficacité. Et une prise de conscience globale seule permettra cette efficacité. Car les formidables champs technologiques ouverts par la conquête de la donnée ne se refermeront pas sur la seule injonction légale. Or, sans utilisation responsable, par toutes les parties prenantes, le nouvel or gris aura tôt fait de se transformer... en plomb. Qu'il soit métal non noble, fusible, ou munition d'une arme toute virtuelle mais capable de tuer nos libertés individuelles.

Au service de l'intérêt général, l'actuaire non seulement maîtrise la donnée – et, de plus en plus, se fait data scientist – mais surtout s'astreint à un usage responsable et respectueux de cette dernière. En France, les actuaires ont même devancé la loi en adoptant une norme professionnelle encadrant depuis janvier dernier l'utilisation et la protection des données massives, des données personnelles et des données de santé à caractère personnel. Manière de poser que, même face à la plus alléchante des conjonctures, la mesure des opportunités à court terme ne saurait s'affranchir de celle des risques à long terme...